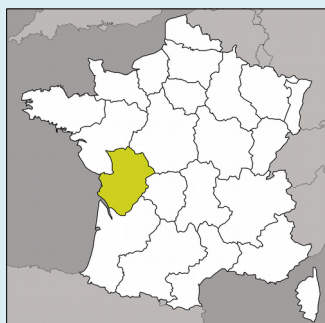


Recensement et caractérisation des dispositifs de mouillage immergés dans un site Natura 2000 en mer (Gestion des activités / « Îles Sanguinaires, golfe d'Ajaccio » et « Grand herbier de la côte orientale »)

Identité du site Natura 2000



Localisation : Corse, Corse-du-Sud

Superficie : 47 374 ha (site "Golfe d'Ajaccio"), 47 412 ha (site "Îles Sanguinaires, golfe d'Ajaccio") et 43 079 ha (site "Grand herbier de la côte orientale")

Nb de communes : 5

Autre statut de protection :

Réserve de chasse et de faune sauvage du domaine public maritime ; Site classé selon la loi de 1930

Pressions identifiées :

Compétition (faune) ; Sports nautiques



MOTS CLES - Mouillage ; corps-mort ; recensement

Milieu(x) concerné(s)		Type(s) d'actions	
<input type="checkbox"/>	Milieus marins	<input type="checkbox"/>	Gestion des habitats
<input type="checkbox"/>	Milieus littoraux	<input type="checkbox"/>	Gestion des espèces
<input type="checkbox"/>	Milieus aquatiques continentaux	<input type="checkbox"/>	Gestion des activités
<input type="checkbox"/>	Milieus humides	<input type="checkbox"/>	Données et connaissances
<input type="checkbox"/>	Milieus ouverts	<input type="checkbox"/>	Stratégie et planification
<input type="checkbox"/>	Milieus boisés	<input type="checkbox"/>	Financement et appels à projets
<input type="checkbox"/>	Milieus souterrains	<input type="checkbox"/>	Formation
<input type="checkbox"/>	Milieus agricoles	<input type="checkbox"/>	Coopération et partenariats
<input type="checkbox"/>	Zones bâties, sites industriels et autres milieux artificiels	<input type="checkbox"/>	Droit et contrôle
<input type="checkbox"/>	Autres (complexes d'habitats)	<input type="checkbox"/>	Communication et sensibilisation
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	Recherche et développement

Activité(s)		Groupe(s) d'espèces	
<input type="checkbox"/>	Agriculture, foresterie, pêche professionnelle	<input type="checkbox"/>	Mammifères
<input type="checkbox"/>	Aménagement du territoire et urbanisme	<input type="checkbox"/>	Oiseaux
<input type="checkbox"/>	Politique & gouvernance	<input type="checkbox"/>	Amphibiens et reptiles
<input type="checkbox"/>	EEDD	<input type="checkbox"/>	Escargots et autres mollusques
<input type="checkbox"/>	Gestion d'espaces naturels	<input type="checkbox"/>	Poissons
<input type="checkbox"/>	Sports et loisirs	<input type="checkbox"/>	Crabes, crevettes, cloportes et mille-pattes
<input type="checkbox"/>	Industries	<input type="checkbox"/>	Insectes et araignées
<input type="checkbox"/>	Transport et infrastructures	<input type="checkbox"/>	Plantes, mousses et fougères
		<input type="checkbox"/>	Champignons et lichens
		<input type="checkbox"/>	Autres



Contexte de l'action

L'action « recensement et caractérisation des dispositifs de mouillage immergés » a été réalisée dans trois sites Natura 2000 en mer : le site de la directive "Oiseaux" « Golfe d'Ajaccio et îles sanguinaires », et deux sites de la directive "Habitats, faune, flore" « Grand herbier de la côte orientale » et le site « Golfe d'Ajaccio ». Ces sites constituent un écosystème unique en Méditerranée en raison de la présence de la majeure partie d'un herbier de *Posidonia oceanica*. Cet écosystème contribue à la production d'oxygène, à la stabilisation des fonds, à la protection des côtes et au maintien de la clarté des eaux. Il représente une source de nourriture, d'abris, de nurseries, de puits de carbone. Il accueille également des espèces d'intérêt communautaire telles que *Pinna nobilis* et *Caretta caretta*. Pour autant, ce site est fragile du fait de l'importance du trafic maritime dans le canal de Corse et des dégazages sauvages des cuves. Ces deux sites du littoral de la Corse sont caractérisés par l'augmentation significative du mouillage plaisancier le long de la frange côtière et sur la bande littorale. Cette activité impacte les écosystèmes benthiques. Les dispositifs utilisés pour le mouillage plaisancier se composent d'un corps-morts (blocs de béton, ferraille etc.), relié à un système d'amarrage comprenant un ensemble chaîne-cordage-bouée de surface. L'utilisation de ce dispositif provoque l'érosion des substrats rocheux, des fonds sableux et mixtes. L'action de mouillage détruit les herbiers *Posidonia oceanica* par recouvrement du corps-mort et le frottement de la chaîne métallique.

Présentation de l'action

Enjeux et objectifs

L'action a été engagée suite au constat de mouillages sauvages sur le site Natura 2000 et notamment en rive nord du golfe d'Ajaccio. En effet, la rive nord du golfe d'Ajaccio comporte deux ports de plaisance saturés, ayant atteint leurs capacités d'accueil. De ce fait, des zones de mouillages sauvages se sont développées le long du littoral jusqu'aux îles Sanguinaires. Les zones de mouillages organisés existantes sont situées en rive sud. Quelques zones de mouillages sauvages sont tout de même présentes. En 2002 et 2004 deux études avaient déjà permis de démontrer que en Corse, le Golfe d'Ajaccio figurait parmi les secteurs les plus densément occupés avec 1 268 corps-morts équipés de bouées (dont 85% déposés sur de l'herbier de Posidonie) et que l'ensemble du site du Grand herbier de la côte orientale totalisait entre 250 et 300 corps-morts. Les caractéristiques des lests utilisés avaient également été précisées : 90% étaient des blocs en béton, les 10% restants étant constitués d'ancres, ferrailles etc.

L'objectif de l'étude menée entre 2018 et 2019 est donc de :

- Procéder à un recensement exhaustif des dispositifs de mouillage sauvage de la rive nord du golf, et les dispositifs de mouillage illégaux de la rive sud qui ne sont pas liés aux zones de mouillage organisées et autorisées.
- Fournir des scénarios d'intervention pour l'enlèvement des dispositifs de mouillage abandonnés et considérés comme prioritaires

Au sein des trois sites Natura 2000, des zones de prospections et de reconnaissance en mer ont été délimitées. Cette étude sert de base de données pour une seconde opération qui consistera à retirer les corps-morts. Retirer l'ensemble des corps-morts engagerait un coût financier trop important. Par ailleurs, enlever certains corps-morts pourraient causer des impacts environnementaux négatifs, notamment ceux qui sont déjà ancrés, concrétionnés voire recouverts. Seuls les corps-morts dont le retrait serait facile, n'impacterait pas l'environnement davantage, seront à terme retirés avec en priorité les corps-morts présents dans des herbiers *Posidonia oceanica*, en revanche les corps-morts concrétionnés voire recouverts dans le sable ne seront pas enlevés.

Type d'action : Action visant au bon état de conservation ; innovation et suivi scientifique et méthodologique

Dates : 2017-2018

Sites Natura 2000 concerné

- > Iles Sanguinaires, golfe d'Ajaccio - FR9410096
- > Golfe d'Ajaccio - FR9402017
- > Grand herbier de la côte orientale - FR9402014

Habitats et espèces d'intérêt communautaire ciblées par cette action

Espèce déterminante de l'inventaire ZNIEFF

- > Posidonia oceanica

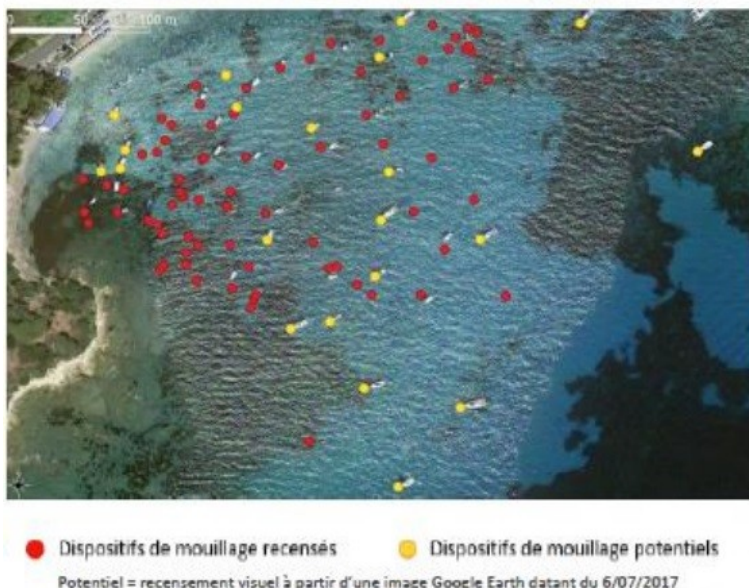
Description détaillée

Dates	Étapes et réalisations mises en œuvre	Outils et données mobilisés
2017	<p>Appel d'offre public pour le prestataire de la mission : Choix de CREOCEAN, un bureau d'étude spécialisé dans la compréhension des milieux marins littoraux et offshore</p> <p>Choix de la méthodologie proposée par le bureau d'étude à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moyens mis en œuvres • Nombre de jours de prospections en plongée sous-marine et mode opératoire • Nombre de jours dédiés à la constitution de la banque de données • Nombre de jours dédiés à la restitution <p>Validation des emprises définitives par le comité de suivi de l'étude, en concertation avec le bureau d'étude</p>	Marché public ; concertation
08/11/18	<p>Réunion de démarrage en présence de l'AFB, Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien (CAPA), l'OEC, la DREAL, la DDTM, et CREOCEAN</p> <p>Thématiques abordées pour organiser le lancement de la mission :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Présentation des opérateurs des sites N2000 et de CREOCEAN 2. Contexte et objectifs de l'étude 3. Localisation de l'étude et données disponibles 4. Méthodologie 5. Livrables, planning/délais 6. Echanges, Questions/Réponses 	Réunion
2018-2019	<p>Collecte des données :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collecte de l'ensemble des données relatives à la zone d'étude auprès des organismes locaux, des associations de plaisanciers, des services de l'État (DREAL, OEC, ATC, ADEC, etc..). • Utilisation de photographies aériennes pour pré-identifier les zones de mouillage en dehors des zones de mouillages organisés, 	Recherches bibliographiques préliminaires
mai/juin 2019	<p>Acquisition des nouvelles données : campagne de vérités-terrain</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre des techniques d'investigations pour vérifier les points de doute de l'interprétation des images. • Objectif : recenser les mouillages et prendre leurs caractéristiques • Jusqu'à 150 points vérités terrain en une journée • Durée : une dizaine de jours 	Caméra sous-marine, câble, bateau, palme, masque, tubas, appareil photographique, tablette de

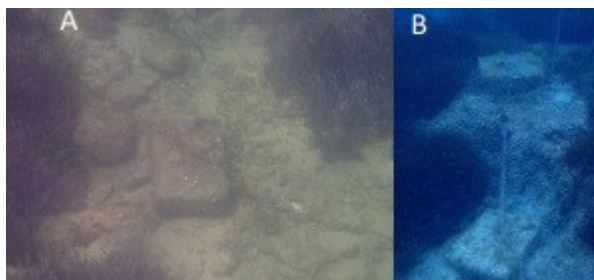
	<p>Méthode utilisée</p> <ul style="list-style-type: none"> • Caméra sous-marine avec câble depuis un bateau • Plongeurs tractés, en palme masque tuba munis d'appareil photographique et de tablette de notation • Par transparence depuis la surface pour les petits fonds • Localisation des observations grâce à un GPS indépendant ou inclus dans la tablette de notation avec une précision de 2-3 m. 	notation, GPS
27/11/19	Rendu du rapport intermédiaire par CREOCEAN	Synthèse
septembre 2020,	<p>Restitution finale de l'étude</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rendu du rapport de synthèse • Base de données : visualiser l'ensemble des informations recueillies pour chaque mouillage et pourra être en lien avec les photos prises en mer • 11 cartes biocénoses, pour les 11 zones, avec les points des mouillages abandonnés : code couleur "rond" pour contraintes enlèvement et un code couleur "cercle" pour prioritaire • Scénario financier d'enlèvement des mouillages : <ol style="list-style-type: none"> 1. sur la posidonie 2. sans impact à l'arrachement 3. avec coupe des anneaux et retrait des lignes et bouées, devra être élaboré 	

Illustrations

Carte de la zone de mouillage



Carte de la zone de mouillage d'un des secteurs du site Natura 2000 « Îles Sanguinaires, golf d'Ajaccio », avec en rouge les dispositifs de mouillages recensés et en jaune les dispositifs de mouillage potentiels (recensement visuel à partir d'une image Google Earth)



Impact du ragage les fonds marins (A et B : photographies d'un corps-mort sans bouée de subsurface, présents dans le golfe d'Ajaccio)

Animation

Cette action a été coordonnée par l'Agence française de biodiversité (AFB) aux côtés de la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien (CAPA), structure animatrice du site Natura 2000 en mer « Îles Sanguinaires, golf d'Ajaccio », l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC) gestionnaire du site « Grand herbier de la côte orientale », en collaboration avec la DREAL Corse et la DDTM Corse-du-Sud. Des réunions ont été organisées pour le pilotage de l'action : une réunion au préalable de l'action, une réunion au démarrage, une réunion intermédiaire et une réunion en conclusion de l'action.

Partenaires du projet

Partenaires	Spécificités
CAPA, Agence française de biodiversité Office de l'Environnement de la Corse	Partenaires technique et financier
DREAL Corse DDTM Corse-du-Sud	Partenaires technique et politique

Évaluation et suivi de l'action

Dispositif d'évaluation

L'action sera évaluée une fois la seconde action menée, c'est-à-dire l'enlèvement des corps-morts.

Coût de l'opération et financement

Projets	Coût	Financeurs	Hauteur
Recensement et caractérisation des dispositifs de mouillage immergés	30 000€/site	AFB	100 %

Bilan de l'action

L'action est considérée par l'animateur Natura 2000 comme une réussite : le recensement a été réalisé sur l'ensemble des secteurs prévus, les informations obtenues sont précises, les scénarios de faisabilité permettront dans un second temps l'enlèvement des corps-morts.

Perspectives

A terme, cette action sera remplacée par une seconde qui consistera à enlever les corps-morts en suivant



les scénarios de faisabilités.

Actions en cohérence avec cette action Natura 2000

En parallèle de cette action une étude de la fréquentation du site Natura 2000 « Golfe d'Ajaccio et îles sanguinaires » est prévu pour l'année 2021. Il s'agira, suite à une recherche bibliographique, de mener une enquête qualitative auprès des usagers du site (plaisancier, acteurs du tourisme etc.), de modéliser les résultats (sites fréquentés, nombre de jet loués par jour etc.) par une carte des flux et de coupler cela avec l'analyse d'images obtenus suite à un survol du site en hélicoptère avec caméra embarquée et GoPro.

Transposabilité de la démarche

Cette démarche est facilement transposable, une action similaire a été menée entre 2014 et 2015 sur le site Natura 2000 « Posidonies du Cap d'Agde » préalablement à l'enlèvement de corps-morts abandonnés, et en 2013-2014 sur le site Natura 2000 « Baie et Cap d'Antibes-Iles de Lérins » préliminairement à l'enlèvement de corps-morts illégaux.

Conseils pour la réalisation d'une action similaire

L'animateur Natura 2000 n'a pas de conseils particuliers à donner, il reste disponible pour tout complément d'informations.

Pour aller plus loin

Documents complémentaires

Lien internet du site internet INPN concernant les sites Natura 2000 :

Golfe d'Ajaccio : <https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9402017>

Îles Sanguinaires, golfe d'Ajaccio <https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9410096>

Grand herbier de la côte orientale – FR9402014 - <https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9402014>

Lien vers le Docob : http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/923_DOCOB%20ZSC%20FR%209400595%20sanguinaires%2005.pdf

Contact

Jean François SANTELLI

Fonction : Chargé de mission Natura 2000 à la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien

Adresse mail : jf.santelli@ca-ajaccien.fr

Numéro de téléphone : 06 75 90 47 87